



**ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES USAGERS
AU CONSEIL DE GESTION DE L'IHEAL**

COLLEGE DES USAGERS

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS
DU SCRUTIN DU 20 NOVEMBRE 2012

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L.719
- Vu le décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;
- Vu les statuts de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 du 28 juin 1985 modifiés ;
- Vu les statuts de l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine du 28 novembre 2008 modifiés ;
- Vu la décision de la Présidente portant organisation des élections des représentants des usagers au Conseil de gestion de l'IHEAL ;
- Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin du 20 novembre 2012.

CONSIDERANT LE NOMBRE :

- de sièges à pourvoir : **3**
- des électeurs inscrits : 351
- des émargements : 23
- des enveloppes trouvées dans l'urne : 23
- des bulletins blancs ou nuls : 1
- des suffrages exprimés : 22

ONT OBTENU :

Liste	<u>Voix</u>	<u>Sièges obtenus</u>
AVES DE PASO	22	3

SONT PROCLAMES ELUS :

LISTE	ELUS
AVES DE PASO	1- Myriem ABOUTAHER 2- Glen KERGUNTEUIL 3- Romain RODRIGUES 4- Tiffany GARCIA (suppléante) 5- Chloé LARGEAU (suppléante) 6- Geoffrey DURAND (suppléant)

Fait à Paris, le 21 novembre 2012

La Présidente



Marie-Christine LEMARDELEY